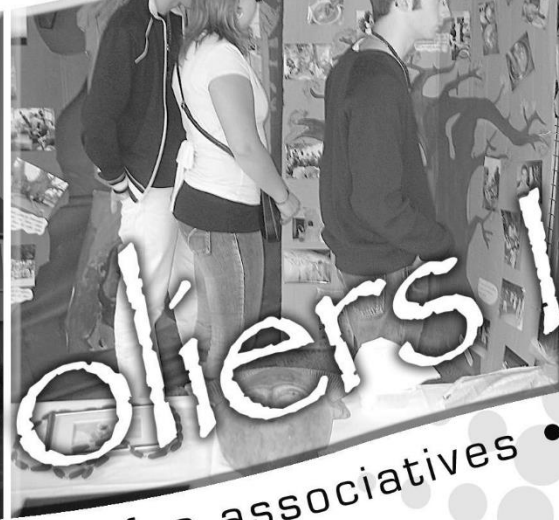




Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

« Bonjour à Vous tous »

À l'agenda

10 juin /
Permanence Mairie

15 juin /
Permanence Mission Locale

17 juin /
Le temps d'une histoire •
Bibliothèque

Du 19 au 24 juin /
Braderie •
Bibliothèque

21 juin /
Fête de la Musique •
Espace Citoyen

24 & 25 juin /
Fête de la Saint-Jean

29 juin /
Permanence Mutuelle

30 juin /
Stand Twisto Flex

Soliers Infos

Bulletin mensuel
d'informations de la commune

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Le 8 mai dernier, la commune de Soliers a tenu à rendre hommage à toutes ses victimes des conflits dans le cadre de la Cérémonie du Souvenir. Le Conseil municipal, les enfants du CMJ, les représentants locaux de l'association des Anciens Combattants accompagnés de nombreux Solariens ont honoré autour du nouveau Monument aux Morts la mémoire de tous les Solariens qui se sont battus et ont donné leur vie pour que nos Valeurs et nos Libertés soient préservées.

Si l'année dernière, en raison des risques liés à la crise sanitaire, le CCAS s'était vu contraint de reporter à septembre le voyage organisé pour nos Aînés, nous aurons le plaisir de les retrouver ce jeudi à l'occasion de la sortie organisée par les membres du CCAS. Pas moins de trois bus seront nécessaires pour emmener près de 150 de nos Aînés à la visite et découverte de la fromagerie Graindorge à Livarot puis au déjeuner spectacle du cabaret le Chaudron Magik ! Ce sera encore cette fois l'occasion de leur témoigner de notre respect et de notre affection et de permettre à ceux qui n'en ont pas la possibilité ou les moyens de participer à une journée de convivialité et d'échanges ou même de rompre l'isolement.

À partir du 10 juillet, notre service de transport en commun, hors lignes scolaires, évolue. Nous bénéficierons alors du nouveau service Twisto Flex. Une solution de transport simple, pratique et à la demande qui permettra à chacun d'entre nous, grâce à une simple application sur son téléphone et au tarif habituel Twisto, de se rendre partout sur notre territoire historique de Plaine Sud mais bien évidemment aussi vers le centre commercial de Mondeville ou les arrêts de tram les plus proches. Et ceci 7 jours sur 7 de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche.

Un stand d'information Twisto sera présent très prochainement sur notre commune afin de vous permettre de découvrir cette nouvelle solution de mobilité et de répondre à vos interrogations liées à l'offre et au fonctionnement de ce service, et notamment de l'application de réservation,

Enfin, la municipalité et l'ensemble des associations Solariennes vous retrouveront avec plaisir au Bois de l'An 2000 le week-end des 24 et 25 juin prochains à l'occasion de la Fête de la Saint Jean. Les samedi et dimanche, vous retrouverez et découvrirez les animations et démonstrations de vos associations, mais aussi différents spectacles, ainsi que les traditionnels bal et spectacle de clôture.

Quant à moi, je vous invite à venir partager le dimanche à 11h30 le vin d'honneur organisé à votre intention par l'ensemble de votre Conseil municipal, pour vous remercier de votre confiance et de votre soutien.

Bien cordialement,

Juin 2023

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 30 mai 2023

Présentation du PADD

par les agents de la Communauté Urbaine

La communauté urbaine a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLUi-HM). Par cette délibération, le conseil communautaire a également défini les objectifs poursuivis en termes d'aménagement, les modalités de collaboration avec les communes, ainsi que les modalités de concertation avec la population. L'article L.151-2 du code de l'urbanisme dispose que le PLUi-HM comporte un projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD s'appuie sur le diagnostic et ses enjeux afin de définir les grandes ambitions du territoire à inscrire dans le PLUi-HM.

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les orientations du projet de PADD

Le présent PADD s'organise autour de deux grandes parties. Une première relative aux lignes de force du territoire qui portent les ambitions prioritaires de Caen la mer et une seconde qui décline ces lignes de force au travers des différentes orientations thématiques mentionnées par le code de l'urbanisme (article L.151-5 du code de l'urbanisme).

Le projet de PADD prévoit à horizon 2040, un territoire de 290 000 habitants polarisé selon une armature urbaine cohérente basée sur les espaces de vie de Caen la mer.

Cet objectif de 290 000 habitants représente un gain de 18 000 habitants entre 2020 et 2040. Cette ambition se traduit par la création d'environ 1650 logements par an sur le territoire dont près des deux tiers contribueront à maintenir la population actuelle. Le PLUi-HM permettra également la création d'environ 900 emplois par an pour maintenir la forte attractivité du territoire.

Les 5 lignes de forces du projet se déclinent ainsi :

- Affirmer la place de Caen la mer comme une métropole à taille humaine ouverte sur le monde ;
- Accélérer la transition environnementale solidaire du territoire ;
- Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière ;
- Organiser une réponse qualitative et territorialisée aux besoins en logements pour tous ;
- Faciliter le développement des mobilités durables pour tous sur l'ensemble du territoire.

Ces lignes de forces permettent de répondre aux quatre grands objectifs de la délibération de prescription du 23 mai 2019.

Les orientations thématiques sont détaillées dans un document annexe. Elles se répartissent en 9 thématiques :

- Démographie et Habitat ;
- Emplois, activités économiques et agriculture ;
- Tourisme et loisirs ;
- Sobriété foncière ;
- Biodiversité et espaces naturels ;
- Aménagement et formes urbaines ;
- Commerces, équipements et services ;
- Mobilités ;
- Risques, santé, ressources et énergies ;

Enfin, concernant la consommation d'espace, le PLUi-HM s'inscrit dans le cadre de la limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers défini par la Loi Climat et Résilience du 24 août 2021. Cette loi impose la réduction du rythme de consommation des terres de 50% dans les décennies à venir par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020 pour atteindre en 2050, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le conseil municipal, a pris acte de la tenue, au sein du conseil municipal, du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLUi-HM), (cf annexe à la présente délibération).

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le conseil municipal a demandé à rectifier la délibération 2023-12 qui contient une erreur relative au vote du taux de la taxe sur le foncier non bâti (€ au lieu de %). Il est demandé de rectifier l'erreur et de retransmettre au contrôle de légalité la délibération rectifiée.

Le conseil municipal valide, après correction, le procès-verbal de la séance précédente.

Le conseil municipal a approuvé les tarifs suivants :

Tarifs centre de loisirs et mercredis loisirs 2023-2024

REGIME GENERAL	SOLIERS		EXTERIEUR		SOLIERS		EXTERIEUR		SOLIERS		EXTERIEUR	
	de 0€ à 650€		de 651€ à 1 249€		de 651€ à 1 249€		de 1 250€ à 1 249€		> 1 250€		> 1 250€	
1 journée sans repas	7,66 €	9,96 €	9,14 €	11,88 €	10,61 €	13,79 €						
1 journée + repas	11,69 €	15,20 €	13,16 €	17,11 €	14,63 €	19,02 €						
1/2 journée sans repas	4,68 €	6,08 €	5,77 €	7,50 €	6,85 €	8,91 €						
1/2 journée + repas	8,70 €	11,31 €	9,79 €	12,73 €	10,88 €	14,14 €						
Cotisation annuelle par famille	10,00 €	12,00 €										

Tarifs cantine 2023-2024

Tarif Soliers	4,05 €
Tarif communes extérieures	7,84 €
Solarien non inscrit (supplément)	3,35 €
Extérieur non inscrit	3,35 €
Repas instituteur	6,08 €
Personnel mairie	4,05 €

Tarif des camps d'été 2023

			SOLIERS			EXTERIEURS			
			0 à 650€	651€ à 1 249€	> 1 250€	0 à 650€	651€ à 1 249€	> 1 250€	
BAM	14 ans	10 places	Régime Général*	9 €	10 €	11 €	11 €	13 €	14 €
1 nuit									
SARREVILLE - CARTER	6-11 ans	10 places	Régime Général*	120 €	146 €	164 €	166 €	190 €	213 €
4 jours / 3 nuits									
TRUDY	11-14 ans	10 places	Régime Général*	115 €	132 €	148 €	150 €	171 €	193 €
5 jours / 4 nuits									
SABO AVENTURE	14-17 ans	8 places	Régime Général*	109 €	125 €	140 €	142 €	162 €	182 €
8 jours / 4 nuits									

Tarifs jeunesse 2023-2024

Régime général	SOLIERS		EXTERIEUR		SOLIERS		EXTERIEUR		SOLIERS		EXTERIEUR	
	de 0€ à 650€		de 651€ à 1 249€		de 651€ à 1 249€		de 1 250€ à 1 249€		> 1 250€		> 1 250€	
1/2 journée sans repas	2,18 €	2,83 €	3,26 €	4,24 €	4,35 €	5,66 €						
1/2 journée avec repas	6,20 €	8,06 €	7,28 €	9,46 €	8,37 €	10,88 €						
Cotisation et Participation aux activités du Local Jeunes et Espaces Jeunes												
Cotisation annuelle / jeune	10,00 €	10,00 €										
Tarifs des activités	50%	50% si convention										
		Sinon 100%										

Tarifs des services périscolaires 2023-2024

	SOLIERS								
	de 0€ à 650€			de 651€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir
1 enfant	0,97 €	1,94 €	2,51 €	1,03 €	2,07 €	2,63 €	1,09 €	2,17 €	2,75 €
2 enfants	0,97 €	1,72 €	2,28 €	1,03 €	1,83 €	2,39 €	1,08 €	1,93 €	2,51 €
3 enfants	0,97 €	1,49 €	2,07 €	1,03 €	1,61 €	2,18 €	1,08 €	1,72 €	2,28 €

	EXTERIEURS								
	de 0€ à 650€			de 651€ à 1 249€			> 1 250€		
	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir	Matin	Soir	Matin + soir
1 enfant	1,27 €	2,52 €	3,26 €	1,33 €	2,69 €	3,42 €	1,41 €	2,82 €	3,57 €
2 enfants	1,26 €	2,23 €	2,97 €	1,34 €	2,37 €	3,11 €	1,41 €	2,52 €	3,27 €
3 enfants	1,26 €	1,93 €	2,69 €	1,34 €	2,09 €	2,83 €	1,41 €	2,23 €	2,97 €

Approbation du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires

Un règlement intérieur rappelant les règles de fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires a été présenté aux membres du conseil. Ce document sera remis à chaque famille au moment de l'inscription. L'inscription dans l'un de ces accueils vaut acceptation du règlement intérieur (cf annexe de la présente délibération).

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires proposé.

Participation au marché d'achat de produits d'entretien dans le cadre d'un groupement de commande avec Caen la mer

CONSIDERANT l'intérêt de participer au groupement de commandes pour la Communauté urbaine et différentes communes, CCAS et syndicats intercommunaux de son territoire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de participer au marché/accord-cadre Acquisition de produits et matériels d'entretien dans le cadre du groupement de commandes proposé par Caen la mer

Autoriser le remboursement de frais avancés par un élu

Un élu a avancé la somme de 749€ pour la commune. Il est donc proposé à l'assemblée d'autoriser le maire à mandater la somme de 749€ à cet élu afin de le rembourser.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à mandater cette somme.

Décision modificative n°1

Le conseil municipal a décidé de prévoir les crédits budgétaires comme proposé comme suit :

Recettes d'investissement au compte 238 chapitre 041 :
+ 11 201.64€
Dépenses d'investissement au compte 231 chapitre 041 :
+ 11 201.64€

Autoriser la signature de l'avenant à la convention ADS avec la communauté urbaine Caen la mer

En 2022, ont été menées une étude d'organisation et une enquête auprès des communes adhérentes sur le fonctionnement du service ADS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les termes de l'avenant à la convention ADS figurant en annexe, et autorise le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.



Fête de la St-Jean^{45^e}

2 jours de fête au Bois de l'An 2000

● Stands des Associations Solariennes & Démonstrations ● Restauration ● Structures gonflables ● **BAL DE LA ST-JEAN** ● Animations, Quizz Musical, Jeux & Défis ● **SPECTACLE ACRO BIKE** ● Acrobaties de Trail Bike ● **CONCERTS > MUSIQUE EN PLAINE > DEPAÏS** MUSIQUE BRÉSILIENNE ● **SPECTACLE DE CLÔTURE « Les Années 80 » C^{ie} DIDIER TAFFLÉ**

PROGRAMME DÉTAILLÉ DU WEEK-END DISPONIBLE
CHEZ LES COMMERÇANTS DE SOLIERS

**BAL DE LA
SAINT-JEAN**

Musique en Plaine
Ecole de musique

MEP
musique-en-plaines.fr

**SPECTACLE
ANNÉES 80**
Compagnie DIDIER TAFFLÉ



ACRO BIKE

LA MUNICIPALITÉ, EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SOLARIENNES, VOUS INVITE À VENIR FÊTER LA SAINT-JEAN

Samedi 24 • Dimanche 25 Juin 2023

Savoir rouler à vélo

Un dispositif national développant l'autonomie à vélo pour l'entrée au collège

Depuis la reprise des cours après les vacances d'avril, le 2 mai dernier, l'école Nicolas Copernic a accueilli le dispositif « Savoir rouler à vélo » dans la cour de récréation, pour les élèves de CM1 et CM2.

« Dans le cadre de la politique locale ainsi que des enjeux liés au développement durable et la transition écologique, la municipalité de Soliers, avec la participation financière de la commune de Grentheville, a souhaité offrir aux enfants de CM1 et CM2 une formation vélo qui vise à leur permettre de se déplacer en toute autonomie et de manière responsable », indique M. LeRolland, Maire Adjoint de la commune de Soliers.

L'objectif de cette mesure, pilotée par le Ministère des Sports en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée avant l'entrée au collège.

« Le but est donc de pérenniser ce temps d'apprentissage chaque année, à destination des classes de CM1, en formant le personnel de la commune afin d'être autonome dès l'an prochain » nous confie M. Lemauiel, Conseiller délégué aux Affaires Scolaires. Le directeur de l'école primaire, M. Mauviel ajoute : « nous avons même pu faire participer 2 élèves du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui étaient en âge pour prendre part aux séances ».



Pour rappel, les classes **Ulis** constituent un dispositif qui offre aux élèves en situation de handicap une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins.



Chaque séance consistait à une pratique intense, avec mise en situation, feux tricolores, panneaux de signalisation en tout genre, ronds-points et autres passages piétons installés dans le terrain multisport de la cour de récréation.



Une sortie en conditions réelles de circulation a même eu lieu le vendredi 12 mai, pour conclure les 10 heures de formation par élève, réparties sur 8 jours d'apprentissage : mise en situation pour faire le point sur le niveau de chacun, se confronter à la réalité de la route, la circulation aux côtés des véhicules motorisés tout en respectant la signalisation.

Ce sont donc 80 élèves qui ont été diplômés, dont une vingtaine a reçu son diplôme lors de la 2^{ème} journée Eco-Solarienne organisée au Bois de l'An 2000 le dimanche 14 mai. Félicitations aux nouveaux as du guidon.

L'Espace Citoyen, lieu de vie et de projets !

Retour en images de la 2^{ème} journée
Eco-Solarienne !



Merci à tous les bénévoles de l'Espace Citoyen pour leur implication lors de cette belle journée d'échanges et de partages !

Et sur la Rochambelle 2023



Belle aventure solidaire pour ces femmes de l'Espace Citoyen. Elles ont parcouru « La jacotte », grande boucle de 6km de marche, samedi 3 juin 2023 à Caen. **Bravo les filles !**

Les Ateliers 2023 :

Les ateliers des bénévoles sont gratuits et ouverts à tous les Solariens. Débutants, intermédiaires et confirmés sont les bienvenus. N'hésitez pas à rejoindre les groupes pour échanger, apprendre ou approfondir vos compétences dans la convivialité et pour le plaisir.

Atelier Couture : Deux mercredis par mois
de 18h30 à 21h00 au RDC de l'Espace Citoyen
Prochaines dates : 10 & 24 mai, 7 & 21 juin et 5 juillet

Atelier Tricot & Crochet : Un mardi sur deux
de 14h00 à 17h00 au 1^{er} étage de l'Espace Citoyen
Prochaines dates : 9 & 23 mai, 6 & 20 juin et 4 juillet

Les rencontres numériques : les mercredis
de 9h à 12h à l'Espace Citoyen (1^{er} étage)
Prochaines dates : 7, 14, 21 & 28 juin et 5 juillet

Atelier Scrabble : Deux lundis par mois
de 14h00 à 17h00 au 1^{er} étage de l'Espace Citoyen
Prochaines dates : 15 & 22 mai, 5 & 19 juin, 3 juillet

Balade Relax : Un mercredi par mois
de 14h30 à 16h30, rdv à l'Espace Citoyen.
Prochaines dates : 17 mai et 14 juin

Tennis de Table Loisirs : Les lundis
de 21h à 23h, à la Salle Polyvalente.
Prochaines dates : 5, 12, 19 & 26 juin et 3 juillet

L'Espace Citoyen fête la musique

Rdv est donné à tous les habitants, **Mercredi 21 juin 2023 de 17h45 à 21h** dans le jardin communal à l'Espace Citoyen. Au programme, dès 18h, venez écouter et danser avec les artistes Solariens comme le groupe AIMEGAIAE & BSC... Un apéritif sera offert par les bénévoles de l'Espace Citoyen, pensez à apporter vos gobelets ! Il est encore possible pour que des bénévole(s) musicien(ne), chanteur(euse) seul ou à plusieurs viennent célébrer la Fête de la musique.

Inscrivez-vous à la scène ouverte avant le 10 juin 2023 auprès d'Elodie référente de l'Espace Citoyen au 06 23 91 46 42 / espacecitoyen@soliers.fr

L'Espace Citoyen sera présent à la St-Jean !

Venez retrouver les bénévoles au stand « Espace Citoyen » le 24 et 25 juin pour découvrir le programme de cet été !

Votre contact :

Elodie animatrice référente
06 23 91 46 42
espacecitoyen@soliers.fr

Où trouver l'actu :

Espace Citoyen : 1 place du Cardinal Touchet 14540 Soliers
Facebook : espacecitoyen
Site internet : Soliers.fr

Mercredis Loisirs

Les temps modernes ⚙️



Notre voyage temporel touche à sa fin !

Après la préhistoire, l'antiquité et le moyen-âge, voici venu le temps pour les enfants de découvrir les temps modernes.

Époque de grandes découvertes et d'inventions ! Réalisation de mini saynètes à la façon de Charlie Chaplin, défi bricolage autour d'engins roulants/flottants/volants, tableaux pop'art...



Le tout bien-entendu accompagné de jeux et d'activités variés plus traditionnels (poule renard vipère, balle aux prisonniers, balle à morgane...).

Pour conclure de la plus belle des manières ces cycles de mercredis, un grand jeu sera proposé aux enfants fin juin regroupant les différents temps forts et époques de l'année !

À vos marques, prêt ? Jouez !

Vacances d'été — du 10 juillet au 31 août

À l'abordage, moussaillons

Cet été, les pirates Solly et Mouky t'emmènent à bord de leur navire pour découvrir les légendaires îles mystérieuses !

Semaine après semaine, les enfants découvriront des îles imaginaires plus folles les unes que les autres : l'île aux 1000 couleurs, l'île volante, l'île à l'envers, l'île des Zanimaux, l'île des Robinsons.... avant de finalement arriver sur la fameuse île aux Trésors 😊

Activités manuelles, sorties en extérieur, journées « pique-nique », jeux pour petits et grands... les animateurs attendent les enfants de pied ferme pour un été riche en aventure !

Et comme chaque année, des camps sont organisés :

- **Camp Mer** (6-11 ans) : du 10 au 13 juillet à Barneville-Carteret
- **Camp Aventure** (10-14 ans) : du 17 au 21 juillet à Thury-Harcourt
- **Nuitée** (3-5 ans) : les 18 et 25 juillet à Soliers



Pour tous renseignements et inscriptions, une seule adresse :
enfance@soliers.fr ou 02 31 39 63 79

Local Jeunes

Un mois de Mai bien occupé



Le mois de mai est passé très vite avec les jours fériés. Nous avons proposé aux jeunes de nous retrouver pour faire des activités manuelles et sportives

Des jeunes sont également venus nous aider à rechercher des campings pour les camps et à trouver les activités qui vous seront proposées durant l'été.



Le programme des activités pour les mercredis et vendredis de juin et début juillet est prêt. N'hésitez pas à venir, c'est plus intéressant de faire des choses quand nous sommes nombreux.

Le Local peut aussi être un lieu où vous vous donnez rendez-vous, vous vous installez et parlez entre vous.

Plusieurs gros événements à venir :

- **Les portes-ouvertes du Local Jeunes** se dérouleront en deux temps cette année.

Vendredi 16 juin : Soirée gaming Parents/ Ados

Samedi 17 juin : Barbecue le midi et après-midi jeux dans le Local.

Ce sera l'occasion de prendre toutes les informations pour l'été

- **La Fête de la Saint-Jean** aura lieu les 24 et 25 juin.

Vous avez envie de faire de l'autofinancement pour payer vos sorties de l'été ? N'hésitez pas à venir en parler.

- **Deux camps** vous sont proposés cet été :

→ **Du 10 au 13 juillet pour les 13/17 ans**, nous proposons un séjour avec les structures voisines à Thury-Harcourt. Anciennement appelé RAID Aventure, nous avons abandonné le volet compétition afin de vraiment pouvoir apprécier la découverte d'activités nautiques et sportives.

→ **Du 17 au 21 juillet pour les 10/14 ans**, nous proposons un séjour sur le « Point Accueil Jeunes » de Thury-Harcourt où nous pratiquerons plusieurs activités. Ce sera l'occasion de se retrouver entre amis.

Si l'un des séjours vous intéresse ou que vous avez des questions n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Horaires

Mercredi : 13h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 / 20h30-22h30
Un samedi sur deux : 14h-18h

Contact

Mail : jeunesse@soliers.fr
Tél : 02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27

Informations diverses :

Fermeture de la bibliothèque :

La bibliothèque sera fermée du lundi 26 juin au samedi 1^{er} juillet inclus.

Logiciel des bibliothèques :

Bonne nouvelle :
la bibliothèque de Soliers a récupéré son logiciel de gestion !

Nous pouvons de nouveau faire un point sur vos comptes lecteurs
et vous donner la liste de vos prêts, effectuer vos recherches
et vous réserver des livres.

À vos agendas ! À venir à la bibliothèque :

JUIN



LECTURE

Mercredi 7 juin, 10h30 – 11h : Bébés Lecteurs.

Lectures d'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.



LECTURE

Samedi 17 juin, 10h30 : Le temps d'une histoire.

Les grands aussi ont le droit d'écouter des histoires ! Lecture pour les enfants à partir de 7 ans.



BRADERIE

**Du lundi 19 au samedi 24 juin, pendant les heures d'ouverture :
Braderie de la bibliothèque !**

Comme tous les ans, la bibliothèque fait le tri dans ses étagères et vend les livres retirés des collections.

1€ le livre, 3€ les 5.

0€20 la revue, 0€50 les 5.

Les animations sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous**.

Pour vous inscrire, contactez la bibliothèque :

bibliotheque@soliers.fr / 02 31 23 14 80.

Les recommandations des bénévoles :

Henri vous recommande la bande-dessinée *Le Paris des Merveilles*, d'Étienne WILLEM :



Vous prenez le Paris du début XX^{ème} siècle, un zeste de féerie, un monde parallèle, une enquête policière, et, vous ajoutez une pléiade de personnages inquiétants, loufoques, sérieux ou ridicules, et, vous vous trouvez en plein milieu de ce joyeux et coloré « Paris de Merveilles ».

Le dessinateur Willem s'est bien amusé à croquer les récits de Povel, auteur des romans du même nom, et, au delà de la fantaisie de l'histoire, riche en rebondissements, il truffe ses cases de clin d'œil plus ou moins appuyés à des héros de cinéma ou du petit écran, actuels ou passés.

C'est un album tout en mouvement, où le graphisme dynamique et soigné se met au service de l'aventure, qui nous emmène avec l'élégant Louis Denizart Hippolyte Griffont, mage de profession, d'un monde à l'autre à la recherche d'une réponse à cette intrigue à tiroir, où ce que l'on voit n'est pas toujours ce qui est...

Un bon moment de lecture..

Braderie de la Bibliothèque de Soliers

Notre bibliothèque a besoin de place !

Comme tous les ans, la bibliothèque fait le tri dans ses étagères et donne une seconde vie aux livres "désherbés" en organisant une braderie.

L'intégralité des recettes des ventes sera reversée à une association.

TOME 7

Du lundi 19 au samedi 24 juin
sur les horaires d'ouvertures de la bibliothèque



Romans adultes
& jeunesse
DOCUMENTAIRES
Albums
MAGAZINES



LUNDI 16h/19h < **MARDI** 16h/18h < **MERCREDI** 9h30/12h-14h/18h

VENDREDI 14h/19h < **SAMEDI** 10h30/12h30

Paiement par chèque ou espèces uniquement

Recettes entièrement reversées au profit d'une Association



INFOS MAIRIE**PERMANENCE :**

La Mairie sera ouverte le :

Samedi 10 juin 2023
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- le règlement des services périscolaires.

État Civil**MARIAGE :**

27/05/2023
Gwenaël MARIE
& Florence TRANCHEFORT

Nos félicitations aux nouveaux époux.

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle

Prochaine permanence :

Jeudi 29 juin de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme,
merci de vous présenter
sur les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi 10h-12h
Mardi 15h-17h
Jeudi 10h-12h

Pour des demandes plus détaillées,
il est conseillé de **prendre rendez-vous**
sur ces mêmes créneaux.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Caen la mer a missionné deux médiatrices pour une campagne de communication sur le compostage individuel. Elles iront à la rencontre des habitants en porte-à-porte afin d'informer et de proposer un composteur, mis à disposition gratuitement par Caen la mer.

Passage prévu **du 31 mai au 30 juin**, du lundi au vendredi **10h00-14h30 & 15h30-19h30**

AGENCE POSTALE COMMUNALE**HORAIRES**

Fermetures le 13 juillet, le 4 août & du 7 au 25 août 2023

Périodes de vacances scolaires :

Fermée le mercredi et le samedi

Lundi : 13h45 à 17h15
Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h00 à 12h15

Périodes scolaires :

Fermée le mercredi

Lundi : 13h45 à 17h15
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi :
9h00 à 12h15

QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

1/ Taille des haies

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines. Hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille-haie, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal. Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (voiries, trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être tenus en laisse par leur maître. Les déjections doivent bien évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être déclarés en Mairie. La détention d'un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

ÉCOLE PRIMAIRE maternelle et élémentaire

Inscription en petite section ou nouvel arrivant

Depuis le **1^{er} avril**, les enfants nés **jusqu'au 31 décembre 2020** peuvent être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2023/2024.

Il faudra tout d'abord effectuer une inscription administrative en vous présentant à la Mairie muni :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité
- Du jugement de divorce, séparation ou convention (pour les gens concernés)
- Du certificat de radiation (le cas échéant)

Ensuite, il faudra prendre rendez-vous avec M. MAUVIEL, directeur de l'école au 02.31.23.12.78.

Les pièces que vous devrez lui présenter sont :

- L'inscription administrative
- Le carnet de santé de l'enfant à jour
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
Éventuellement l'attestation d'assurance.

**VOTRE NOUVELLE SOLUTION DE
TRANSPORT SUR RÉSERVATION
ARRIVE À SOLIERS
DÈS LE 10 JUILLET 2023.**

twisto
FLEX.

Afin de vous faire découvrir ce nouveau service et pour répondre à toutes vos questions, les équipes Twisto seront présentes à Soliers :

**le vendredi 30 juin de 16h30 à 19h00
Rue des écoles à Soliers.**

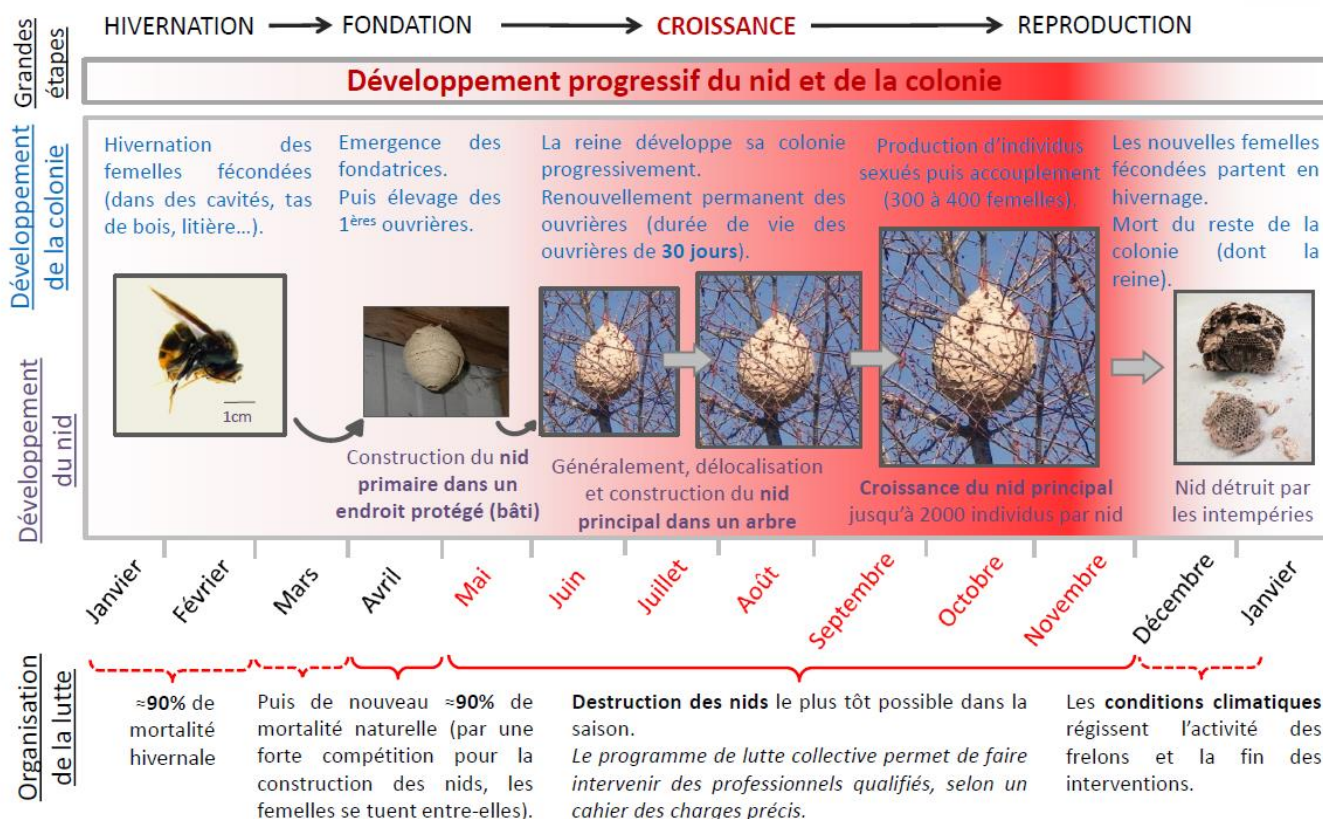


twisto
TWISTO.FR

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE



Cycle de vie annuel du frelon asiatique



Sources des informations: MNHN et IRBI ; Réalisation : FDGDON de la Manche, 2017

Le thorax est entièrement brun noir

Un seul segment jaune orangé sur l'abdomen

Les pattes jaunes à leur extrémité

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Le thorax est brun rougeâtre

Des bandes jaunes sur l'abdomen

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un **conseiller numérique** du **Département du Calvados**
vous accueille

Espace Citoyen

Salle Communale, 1 place du Cardinal
Touchet, 14540 SOLIERS

Programme

MERCREDI

14 JUIN

9h – 12h

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre
matériel / sur inscription / gratuit

MERCREDI

21 JUIN

9h – 12h

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre
matériel / sur inscription / gratuit

MERCREDI

28 JUIN

9h – 12h

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre
matériel / sur inscription / gratuit

Contact : 06.98.64.79.89

lola.berthuin@calvados.fr





PROGRAMME DE JUIN 2023



Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique vous propose :

Voici le riche programme des activités du mois de juin, pour le **Club d'Histoire Numismatique et Philatélique**. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, dans une ambiance sympathique et conviviale.

Samedi 10 juin de 09h30 à 13h00

Visite du site de Vieux la Romaine

Réservée aux adhérents et à leurs invités

Dimanche 11 juin de 11h30 à 17h00

Repas annuel de l'association

Réservé aux adhérents et à leurs invités

Samedi 17 juin de 14h00 à 17h00 (Salle au 1^{er} étage de l'EVS)

Thème du jour - **Un graveur, Pierre TURIN**

Atelier JUNIOR 14h30 à 15h30

Mercredi 21 juin de 14h00 à 17h00 (Salle 4 de la salle polyvalente)

Thème du jour : **Les timbres du monde**

Samedi 24 juin et dimanche 25 juin

Fête de la St Jean au Bois de l'An 2000

Stand du C-Hi-Nu-Phi avec jeux et lots à gagner

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET

P° : 06.56.71.13.40

chinuphi@laposte.net



COMITÉ DE JUMELAGE

30^{ème} foire aux greniers

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

DANS LA ZONE ARTISANALE DE SOLIERS

TARIF : 4€ le mètre linéaire

Inscriptions à partir du 24 Juin:

- * par courriel : jumelagesolarien@orange.fr
- * par téléphone : 07.66.22.86.66 ou 02.31.23.14.15
- * sur le stand du jumelage à la fête de la St Jean et au forum des associations

***Restauration sur place : Café, croissants, buvette,
sandwiches, saucisses, frites ...***



Livraison de Fuel

Mercredi 5 juillet 2023

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Trouvé

- ✓ Un trousseau de clés trouvé près du parking de la bibliothèque

Si cela vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

Perdu

- ✓ Une paire de chaussures de football enfant, bleu et noir de marque Kappa, taille 30-31
Lotissement de la clé des champs

Contactez le 06.06.42.73.38

Recherche

- ✓ Une personne expérimentée pour effectuer 3h de ménage par semaine

Contactez le 02.31.86.25.32

- ✓ Un trotteur bébé d'occasion

Contactez le 02.31.23.10.90

Horaires d'ouverture

Mairie



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15
Sauf mardi matin et mercredi après-midi
1 samedi par mois, de 10h à 12h
Fermée le mercredi pendant
les vacances scolaires

*voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h
Mardi > 16h-18h
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h
Vendredi > 14h-19h
Samedi > 10h30-12h30

*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr

Agence postale



Ouverture au public*

Fermée le mercredi

Lundi > 13h45 à 17h15

Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi
> 9h00 à 12h15

(Fermée les Samedis des vacances)

Tél. : 02 31 39 27 43

* voir infos générales pour fermetures exceptionnelles



Aide aux familles et
aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candelma & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30
et de 14h à 18h00

Assistante Sociale

Centre médico-social de
Bourguébus :

Tél. 02.14.47.55.03

Centre médico-social de
Giberville :

Tél. 02.14.47.55.02

Mission locale

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Prochaine permanence :

15/06/23

14h à 17h au centre ESPACES

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :

Tél : 02 31 15 31 95

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Sam. 3 et vend. 9, 16, 23 & 30 juin

Vend. 7, Sam. 15 et vend. 21 & 28 juillet

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 12 & 26 juin

Lundis 10 & 24 juillet

Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Juin / Juillet 2023

Vendredi 2 juin	Mardi 4 juillet
Mardi 6 juin	Vendredi 7 juillet
Vendredi 9 juin	Mardi 11 juillet
Mardi 13 juin	Samedi 15 juillet
Vendredi 16 juin	Mardi 18 juillet
Mardi 20 juin	Vendredi 21 juillet
Vendredi 23 juin	Mardi 25 juillet
Mardi 27 juin	Vendredi 28 juillet
Vendredi 30 juin	

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.



LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • **Infos : 02 31 15 68 68**

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule **DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF**

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en qualité de : (1) _____

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile : _____

Nom, prénom ou raison sociale : _____

adresse, téléphone : _____

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom : _____

adresse, téléphone : _____

À

le

signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...